



## CHARTRE DU PERSONNEL DE L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE PFASTATT

- Assurer notre mission de service public, vous accueillir, vous héberger, vous soigner sans distinction aucune.
- Evaluer avec vous, vos capacités et vous motiver à conserver votre autonomie.
- Vous respecter en acceptant vos différences et en préservant votre intimité (corporelle, individuelle et familiale mais aussi votre espace privé).
- Répondre à vos besoins en respectant autant que possible, vos désirs et vos choix, en restant à votre écoute.
- Vous faire profiter de notre cadre de vie privilégié tout en favorisant les échanges à l'extérieur et vers l'extérieur.
- Vous informer de manière claire et compréhensible pour vous permettre de faire des choix éclairés.
- Vous assurer de garder votre droit à la parole, en vous donnant ainsi les moyens d'assumer vos responsabilités.
- Respecter vos libertés et vos croyances.
- Faciliter le plus possible votre vie dans l'établissement.
- Dialoguer avec vous et avec votre accord, avec votre famille ou votre entourage de manière à mieux vous connaître.
- Vous fournir des prestations diverses par rapport à vos besoins quotidiens (repas, hygiène, loisirs).
- Vous assurer de notre compétence, de notre conscience professionnelle, et de notre discrétion dans un travail en équipe pluridisciplinaire centré sur vous.
- Faire évoluer nos pratiques à même de maintenir ou améliorer votre bien être.

